

Lo 11e. félicite le pays sur sa condition prospère et fait une allusion vague à la protection dans les termes suivants.

« Si vous êtes d'avis que la législation récente, en contribuant, avec d'autres causes, à cet heureux résultat, n'en même temps fait une injustice inévitable à certains intérêts importants, je vous recommande de considérer avec calme jusqu'où l'on pourrait équitablement mitiger ce tort, et mettre l'industrie du pays en état de lutter avec succès contre la concurrence sans restriction à laquelle le parlement, dans sa sagesse, a décidé qu'elle serait soumise.

Dans le 12e. paragraphe S. M. se flatte de ce que l'amélioration s'est étendue à l'Irlande, et elle recommande une politique généreuse envers ce pays.

Le 13e. annonce la nomination d'une commission d'enquête sur les affaires ecclésiastiques.

FRANCE. Le sénat vient de publier un sonatus-consulte par le quel la France est informée que 86 sénateurs sur 87 ont voté l'empire. On croit pouvoir annoncer que la proclamation aura lieu le 10 du courant.

AUTRICHE. Des lettres de Vienne rapportent que les conférences touchant le concordat avec le Saint Sié ge s'ouvriront dans peu dans cette capitale, et non à Rome; Sa Sainteté aurait, dans ce cas particulier, cédé aux vœux de sa majesté impériale.

D'après une autre lettre de Vienne, la princesse Wasa, qu'on a si souvent désignée comme la future épouse de Louis-Napoléon, devait embrasser la foi catholique au commencement du mois dernier.

L'empereur a éprouvé une violente attaque d'épilepsie, et a reçu les derniers sacrements.

BELGIQUE. L'Indépendance du 31 du dernier mois rapporte dans les termes suivants le complètement du nouveau cabinet: «Aujourd'hui les nouveaux ministres prêteront serment dans les mains du roi, et demain le *Moniteur* contiendra un arrêté du roi, contre-signé par M. Rogier, acceptant la résignation des M. M. Tesch et Hoffschmidt; un autre arrêté, contre-signé par M. Rogier, nommant M. H. de Brouckere, Ministre des Affaires Étrangères; un troisième, contre-signé par M. de Brouckere; acceptant la résignation de M. Rogier; enfin deux autres, désignant M. M. Piercol et Feider. La position des M. M. Liédts, Van Hoorebake et Anoul, n'en devient pas plus critique pour tout cela.

Prusse. L'Archevêque de Posen a rappelé les Jésuites dans son diocèse; ils

ont maintenant une maison à Ohora. Les mêmes journaux qui nous fournissent ces nouvelles, affirment que le Gouvernement Prussien veut que le budget de chaque église lui soit soumis, et que le clergé catholique, tout naturellement, s'opposera à cette prétention.

Piémont. L'influence de l'Angleterre vient enfin d'essuyer un revers en Sardaigne; les ennemis de l'Eglise y ont perdu tout pouvoir. M. d'Azeglio s'étant retiré, et M. Cavour, autre partisan de Sicardi, ayant échoué dans son projet d'administration, le roi y a envoyé en qualité de Comtes, César Balbo et Revel: deux intrépides adversaires des lois de Sicardi, et de l'acte du mariage civil, et en même temps deux amis attachés à l'Eglise.

Par cette heureuse réaction contre l'irréligion et les sinistres influences du protestantisme, les papiers de Turin se trouvent confondus.

Suède. Le roi est dangereusement malade; une régence vient d'être nommée.

INDE. L'Angleterre, en guerre avec une partie des habitants de ce pays, devait faire marcher une armée contre Prome, et elle espérait que, pendant l'intervalle, le Pégou se soumettrait.

#### MARIE DE MEDICIS A LOUIS XIII.

Envoyée en exil par l'ambition jalouse du Cardinal de Richelieu, Marie de Médicis écrit à son fils la lettre suivante:

Si le dernier de tes sujets souffrait les maux que j'endure, le nom glorieux que tu portes t'obligerait de prêter une oreille bienveillante à ses justes réclamations. Je suis plus qu'un sujet, je suis une mère! Je consens cependant à oublier ce titre honorable et puissant, pour ne voir à la place de la tendre amitié d'un bon fils, que la sévérité d'un juge équitable, persuadée que l'exposition de ma conduite et de mes malheurs saura toujours obtenir le jugement et la compassion qu'ils méritent.

Pour servir sa cruauté, l'homme a employé tous les genres de supplice que pouvait lui suggérer son imagination. Il a mis à contribution le fer et le feu; il a présenté la mort sous les formes les plus affreuses: mais le chef-d'œuvre de son industrie, le supplice que la haine inflige toujours avec une nouvelle satisfaction, c'est l'exil. Il est d'autant plus terrible, qu'au lieu de procurer à sa victime une mort prompte et désirable, il la retient cruellement dans un long et douloureux martyre.

Voilà ma situation. Si du moins j'avais été entendue; si l'on m'avait permis de me justifier, j'aurais proclamé mon innocence à la face de toute la France, et aujourd'hui cette pensée adoucirait ja-

meutumo de mes malheurs. Cette consolation m'est refusée: mais du moins on n'em pêchera pas ma voix de pénétrer jusqu'au pied du trône; là j'exposera mon crime. Mère et veuve d'un roi de France, j'ai voulu conserver à mon fils la liberté de ses ancêtres; j'ai frémé du fustoc d'un sujet qui creusait la pompe au trône; voilà mon crime. Mes intentions étaient pures; j'en appelle à toute ma conduite, j'en appelle à l'heureuse entrevue que nous eûmes après les malheureux temps de mon premier exil.

Mais à qui ai-je voulu résister? à un sujet dont l'orgueil était porté à son comble, dispose à ne reconnaître d'autre maître que lui-même, accoutumé à sacrifier à sa cruelle ambition, l'honneur, la reconnaissance et jusqu'au sang des peuples, un sujet qui aimait à ne s'élever que sur des ruines.

Voilà l'homme que j'ai daigné regarder, que j'ai daigné protéger; voilà le serpent que j'ai nourri dans mon sein; et c'est là le seul crime que l'on puisse me reprocher.

D'une origine aussi basse que son cœur, il était perdu dans la foule, sans cette fatale vigilance à encourager les talents. Je fis plus; pour mon malheur et celui de l'Eglise, je l'élevai à l'épiscopat. Oh! pourquoi la mort ne m'a-t-elle pas dérobé alors la vue de tant de crimes, dans ces heureux jours où je jouissais de l'amitié de mon fils! C'est contre moi, c'est contre le trône que Richelieu, cette âme vulgaire, incapable de supporter un excès de fortune, s'est servi des armes que je lui avais mises en main. Bientôt en effet il eut tout renversé si la valeur des armes françaises ne l'eût justifié des plans gigantesques qu'il avait osé concevoir. Mais pourra-t-il aussi bien s'honorer des victoires qu'il a remportées sur les hommes les plus illustres de la France; pourra-t-il aussi bien se laver de leur sang qui coula sur les échafauds? Non: un tel triomphe est plus redoutable et plus à déplorer que la défaite elle-même.

Sa folle ambition s'est attaquée jusqu'aux princes, jusqu'au frère du roi; il les a constamment humiliés, et pour combler ses crimes, il m'a exilée. Cruel! c'est donc toi qui m'as ravi mes enfants, ce que j'ai de plus cher au monde; c'est toi qui me refuse aujourd'hui le nécessaire, qui me lie en proie depuis longtemps aux plus affreux besoins, loin du sol chéri de la France. Triomphe! tu as empoisonné mes plus beaux jours: tu dois être satisfait.

Aujourd'hui, je soutiens à peine le poids de ma vieillesse; tout m'annonce que la mort est sur le point de me frapper. A cette pensée, je tourne mes yeux vers la France, je pardonne à mes